

## APPEL À PROJET



Résidence d'artistes  
Artisten egoitza

# NEKaTOENEa

MEDIATION culturelle et éducation artistique 2019

**ARTS PLASTIQUES / ARTS VISUELS**

**Thème : Insectes**

### PRESENTATION

L'artiste est accueilli dans un logement-atelier de l'ancienne ferme rénovée NEKaTOENEa, située au Domaine d'Abbadia à Hendaye, site naturel protégé de la corniche basque et propriété du Conservatoire du Littoral. L'environnement de cette résidence offre une diversité de milieux naturels (littoral, prairies, forêt, verger, patrimoine bâti...) et de thèmes d'investigations scientifiques (géologie, faune, flore, environnement...). De par sa situation géographique, au Pays Basque, entre France et Espagne, à la limite entre continent terrestre et espace océanique, la résidence est également influencée par les notions de frontières (interétatiques, linguistiques, géographiques). [www.nekatoenea.eu](http://www.nekatoenea.eu), [www.cpie-littoral-basque.eu](http://www.cpie-littoral-basque.eu)

### SPECIFICITE

Cette résidence est dédiée à la médiation, avec une attention particulière portée à la sensibilisation d'un public parent/enfant à l'art, par le biais d'ateliers. Elle s'adresse à tout artiste intéressé par la démarche de valorisation d'un site naturel grâce à la création contemporaine et au travail artistique envers un public sensible.

Des ateliers proposés par l'artiste devront prendre en compte un travail avec les adultes et les enfants (de 1 à 6 ans) et sensibiliser les familles à la découverte de pratiques artistiques de manière interactive entre enfants, parents et artistes dans une dynamique de partage.

### Thématique 2019 : Insectes

Au printemps la flore se réveille et avec elle, les insectes, auxiliaires utiles dans nos jardins, dans nos campagnes. Ils vont éviter le développement d'autres insectes ravageurs dont ils sont les prédateurs, en les chassant et en les dévorant. Mais les insectes peuvent également être des pollinisateurs dont le rôle est essentiel pour le maintien de la biodiversité et pour la reproduction de la plupart des espèces végétales. A partir de cette thématique généralisée et à partir du contexte de la résidence, l'artiste devrait mettre en place son projet.

### CONDITIONS

Cette résidence de deux mois s'adresse à tout artiste professionnel national ou international parlant français, ayant un parcours artistique déjà affirmé et ayant de l'expérience dans l'éducation et/ou l'enseignement artistique et/ou ayant travaillé avec ce type de public. L'artiste sera présélectionné sur dossier de candidature et il/elle devra fournir des propositions « d'ateliers » envers un public parents/enfants (2 -6 ans).

**PERIODE ET DUREE** : du 13 mai 2019 au 30 Juin 2019

## **DOTATION**

Frais à la charge de la structure :

Un **total de 5912 € TTC\* sera attribué à l'artiste** comprenant :

52h/56€ TTC d'interventions pour un total de 2912€ TTC – versé en deux fois. Un premier virement après le premier mois d'intervention et un deuxième versement à la fin de la résidence.

500 € TTC de bourse versé en début de la résidence.

Prise en charge des déplacements aller/retour résidence et durant le temps de résidence à une hauteur maximal de 400€ TTC

700€ TTC de participation à l'achat de matériel.

1400€ TTC pour la valorisation de l'action sous forme d'édition témoignage de l'action. La moitié des exemplaires revient à l'organisateur afin d'en faire la promotion auprès des partenaires culturels.

\*sous réserve de l'obtention de tous les financements.

Frais à la charge de l'artiste :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements et transports durant la résidence....).
- L'artiste devra souscrire obligatoirement une assurance responsabilité civile et locative pour la durée de son séjour. Une attestation devra être annexée à la convention d'accueil.

## **CONDITIONS D'ACCUEIL**

Mise à disposition de :

- un logement en duplex, dans la maison Nekatoenea située au cœur du Domaine d'Abbadia,
- un espace de création pour l'artiste, atelier non équipé de 36m<sup>2</sup>, attenant à l'appartement,
- accès wifi, espace atelier avec « petit matériel » pour l'accueil du public.
- Les frais des flux (eau, électricité, wifi) sont pris en charge par la ville d'Hendaye.

L'appartement et le lieu de création étant situés au cœur même du site naturel protégé obligent l'artiste à se conformer strictement au règlement du Domaine (voitures, vélos et chiens sont interdits).

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition.

Une voiture est indispensable étant donné le contexte de la résidence.

## **PARTICIPATION DE L'ARTISTE AU PROGRAMME DE LA RESIDENCE**

- Temps de rencontre : L'association proposera un temps de rencontre avec ses adhérents, salariés du CPIE, personnes impliquées dans le projet. Plus qu'un temps de rencontre conviviale de personnes, il s'agira de découvrir le travail, le parcours et le projet de médiation de l'artiste.
- Présentation en fin de résidence : La résidence se terminera en juin sur une présentation (ouverture d'atelier) qui permettra de découvrir les œuvres et les recherches de l'artiste et les productions/expériences des élèves. Le but sera de permettre à un public plus large que les seuls bénéficiaires directs des ateliers de découvrir la démarche initiée par ce projet. Cette restitution aura lieu dans l'atelier de l'artiste ou dans une des salles de la résidence.
- Une présentation supplémentaire sous forme d'accrochage sera programmé soit au sein du centre, à la médiathèque ou d'autre lieux susceptible de l'accueillir.

## **LE PUBLIC**

Pour un total de 52heures, l'artiste, s'engage à animer de façon autonome des ateliers en direction du public de l'association LE TRAIT D'UNION. LE TRAIT D'UNION a une double mission de prévention et d'éducation centrée sur l'accompagnement de la relation parents – enfant jusqu'à 6 ans, à différents moments de la petite enfance et lors de périodes critiques ou difficiles

qui menacent l'équilibre familial. Il a pour mission de soutenir les compétences parentales et celles de l'enfant dans l'élaboration du lien.

Un calendrier précis restera à adapter avec l'équipe du CPIE LITTORAL BASQUE qui se chargera de la mise en relation de l'artiste avec le public et du suivi.

## SELECTION

L'artiste sera sélectionné par un jury constitué de professionnels de l'art, du partenaire, et de membres du CPIE LITTORAL BASQUE.

### CRITERES

Les motivations qui animent la candidature de l'artiste.

L'exigence et l'originalité de la démarche artistique.

La pertinence du dossier de candidature et de l'attention apportée aux attentes de la structure d'accueil.

### CALENDRIER DE SELECTION

Date de diffusion : février 2019

Date limite de réception des dossiers de candidature : 13 avril 2019 à minuit (délai de rigueur).

Jury : 24 avril 2019

## CANDIDATURE

### COMMENT POSTULER

- Envoyez votre note d'intention avec des pistes d'interventions (3 pages A4 maximum) au format PDF et en la nommant par votre **NOM\_Prénom**.
- **Joindre votre portfolio** qui doit inclure : un texte de votre démarche artistique, votre CV et des images de vos œuvres. Limitez le poids du document et enregistrez le document avec **NOM\_Prénom**.
- Vous pouvez appuyer votre candidature par un enregistrement vidéo de maximum 3 minutes en expliquant vos motivations envers la résidence. Enregistrez cette vidéo avec votre **NOM\_Prénom**. Utiliser des plate-formes de transfert de fichier online, ex. wetransfer.
- **Envoyez-le tous à : [nekatoenea.residence.mediation@gmail.com](mailto:nekatoenea.residence.mediation@gmail.com)** (boîte mail dédiée uniquement à la compilation des dossiers) en indiquant comme « sujet » du mail votre : **NOM\_Prénom**.
- Dans les jours suivant la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.
- Les dossiers incomplets ou mal remplis ne seront pas étudiés, merci de vérifier vos documents avant l'envoi.
- Contacts et informations complémentaires : [eroloff@hendaye.com](mailto:eroloff@hendaye.com)